

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNE DE LA POSSESSION**  
**EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**AFFAIRE N°08a/FÉVRIER/2015**

**NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 39**

**NOTA :**

Le Maire certifie que :

- la convocation a été adressée le :  
11 février 2015
- le compte rendu du Conseil municipal  
a été affiché en Mairie les :  
18, 19 et 24 février 2015

Le Maire



Vanessa MIRANVILLE

**SEANCE DU 18 FÉVRIER 2015**

L'an deux mille quinze le dix-huit février  
à dix-sept heures vingt s'est réuni en  
séance ordinaire le Conseil municipal de  
La Possession sous la présidence de  
Madame Vanessa MIRANVILLE, Maire

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Vanessa MIRANVILLE - Robert TUCO - Hubert GILLES - Jacqueline LAURET - Pascal PARISSÉ - Jean Christophe ESPERANCE - Denise FLACONEL - Thierry BEAUVAL - Jérôme BOURDELAS - Sophie VAYABOURY - Camille BOMART - Didier FONTAINE - Jocelyne DALELE - Marie Claire DAMOUR - Jean Marc VISNELDA - Christophe DAMBREVILLE - Marie Line TARTROU - Jean Luc BILLAUD - Edith LO PAT - Daniel FONTAINE - Benoît CANTE - Anne Cécile GRONDIN - Rosaire MINATCHY - Laurent BRENNUS - Anaïs HERON - Erick FONTAINE - Jean François DELIRON - Marie Andrée LACROIX FAVEUR - Philippe ROBERT (affaires n°01 à 19) - Anne Flore DEVEAUX - Jérémie BORDIER - Thérèse RICA

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Jocelyn DE LAVERGNE - Philippe ROBERT (affaire n°20)

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

Marie Françoise LAMBERT (procuration à Robert TUCO) - Michèle MILHAU (procuration à Jacqueline LAURET) - Christel VIRAPIN (procuration à Pascal PARISSÉ) - Fred JULENON (procuration à Denise FLACONEL) - Simone CASAS (procuration Camille BOMART) - Eve LECHAT (procuration à Jocelyne DALELE)

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la désignation d'un secrétaire de séance. M. Pascal PARISSÉ ayant obtenu la majorité des voix a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a déclaré accepter.

Le Conseil municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement le Président a déclaré la séance ouverte.

.....

**AFFAIRE N°08 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL  
AU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE  
TRAVAIL COMMUN A LA COMMUNE DE LA POSSESSION ET SES  
ETABLISSEMENTS PUBLICS RATTACHES (C.C.A.S. ET CAISSE  
DES ECOLES)**

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, présidé par le Maire ou son représentant, est composé de quatre membres du Conseil municipal.

Madame le Maire rappelle que par délibération n°01 en date du 24 septembre 2014, le Conseil municipal a créé un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun compétent pour la collectivité, le CCAS et la Caisse des Ecoles.

- **Considérant** que les représentants du personnel ont été désigné par arrêté n°858/2014/DRH ;
- **Considérant** que le nombre de représentants titulaires de la collectivité a été fixé à quatre (4) ;

Mme le Maire fait lecture de la liste des élus désignés :

Titulaires :

- Jean-Marc VISNELDA
- Marie-Claire DAMOUR
- Robert TUCO
- Erick FONTAINE

Suppléants:

- Édith LO PAT
- Denise FLACONEL
- Fred JULENON
- Jérémie BORDIER

**Le Conseil municipal,**

après avoir pris acte de cette désignation, décide **à la majorité des suffrages exprimés,**

Abstention :

1. Philippe ROBERT

**de désigner pour le représenter au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun compétent pour la collectivité, le CCAS et la Caisse des Ecoles, les élus suivants :**

Titulaires :

- Jean-Marc VISNELDA
- Marie-Claire DAMOUR
- Robert TUCO
- Erick FONTAINE

Suppléants :

- Édith LO PAT
- Denise FLACONEL
- Fred JULENON
- Jérémie BORDIER

-----  
Fait et clos les jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

Le Maire

Vanessa MIRANVILLE

